

# La F.O.F, 40 ans, histoire et identité

## La F.O.F, 40 ans, histoire et identité

Guillemette AUBIN-VIARD et Maud CHARUEL  
FOF-ALSACE-LORRAINE

### 1960 – 1975 : La naissance

**Années 60** – Les débuts de l'orthophonie ont une trentaine d'années et la profession s'organise. Alors que la profession bénéficie d'un statut légal depuis 1964, les formations diverses doivent être reconnues. Le SNO, Syndicat National des Orthophonistes, est créé en 1959 par Suzanne BOREL-MAISONNY pour travailler à cette reconnaissance. C'est alors le seul syndicat professionnel d'orthophonistes. Il deviendra la FNO (Fédération Nationale des Orthophonistes). Le SNO met l'accent sur la technicité et refuse l'attribution du titre d'orthophoniste aux diplômés « Technicien Spécialisé en Rééducation Orthophonique » (Université de CLERMONT-FERRAND) et à ceux de la formation de Rééducateurs de la Dyslexie, Dysorthographe, Dyscalculie (STRASBOURG, NANTES et PARIS).

Les praticiens formés à CLERMONT-FERRAND et PARIS créent le Syndicat National Indépendant des Orthophonistes (SNIO) en 1964. Ils obtiennent gain de cause en 1966 et leur formation est reconnue. Les Rééducateurs de Dyslexie créent également un syndicat : le Syndicat National des Rééducateurs de Dyslexie (SNRD). Leur formation est reconnue en 1965, limitée à leur spécialité (langage écrit). Mais ils ne pourront exercer la profession d'orthophoniste qu'à partir de 1971.

En 1968, certains syndicats interdépartementaux (NORMANDIE, BRETAGNE et SUD-EST) se regroupent autour du SNIO pour former une fédération : la Fédération Nationale Unifiée des Orthophonistes (FNUO).

FNUO et SNRD ont la même raison d'être : la défense des professionnels et de leur droit d'exercice, de façon à ce que tous les courants de pensée et de recherche qui ont conduit à la création de l'orthophonie soient reconnus. Ils s'unissent le **31 mai 1975** pour donner naissance à la **F.O.F** (Fédération des Orthophonistes de France).

Avec la F.O.F naissent le Bulletin, les Commissions (Exercice Libéral et Exercice Salarié) et des Syndicats Régionaux (SORB Syndicat des Orthophonistes de BRETAGNE, SORP Syndicat des Orthophonistes de la Région Parisienne, SIUO Syndicat Interdépartemental Unifié des Orthophonistes des PAYS DE LOIRE,

# La F.O.F, 40 ans, histoire et identité

SCRASO Syndicat des Orthophonistes de la Région AQUITAINE, SORC Syndicat des Orthophonistes de la Région CENTRE, SON Syndicat des Orthophonistes de NORMANDIE). Chaque syndicat régional est adhérent à la F.O.F, qui est ainsi une Fédération de syndicats professionnels d'orthophonistes.

## 1980 – 1990

En **1981** et **1985** sont créés le SORAA (Syndicat des Orthophonistes de la région RHÔNE-ALPES-AUVERGNE) et le SORAL (Syndicat des Orthophonistes de la Région ALSACE-LORRAINE, devenu FOF-ALSACE-LORRAINE).

En **1984**, la représentativité de la F.O.F est reconnue par le Ministère. Elle devient officiellement un partenaire pour les relations conventionnelles (c'est-à-dire avec les Caisses d'Assurance Maladie). La FNO dépose un recours contre cette reconnaissance, qui sera rejeté.

## 1990 – 2000

En **1992**, la représentativité est confirmée.

Au congrès, deux motions sont proposées : la fusion avec la FNO ou la conservation des deux syndicats.

En effet, les intérêts des uns et des autres semblent converger, avec la possibilité d'un travail commun. Localement, des discussions sont en cours en ce sens avec la FNO. Dans certaines régions, ces rencontres sont fructueuses sur la base d'un réel partenariat. Ailleurs, la déception s'installe ainsi qu'un certain ressentiment allant de pair avec un manque de reconnaissance de certains syndicats régionaux FNO vis-à-vis de leurs partenaires F.O.F, notamment dans les régions où le rapport de force est défavorable à la F.O.F.

En **1993**, la F.O.F et la FNO présentent une liste commune pour les élections CARPIMKO.

Le Congrès a lieu à STRASBOURG. Le projet de fusion est écarté et une partie des administrateurs démissionne. Le président de la F.O.F, porteur de ce projet, démissionne de son poste de président, en restant au Conseil d'Administration. Les relations au sein de ce nouveau CA seront difficiles.

En **1994**, les deux syndicats signent une nouvelle convention avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. La F.O.F écrit à la Ministre de Tutelle et aux

# La F.O.F, 40 ans, histoire et identité

présidents des Caisses pour prévenir des réserves et d'un recours possible, comme la loi le permet.

En **1995**, le congrès vote le recours en Conseil d'Etat contre la convention qui contient des mentions illégales. Cette période sera également difficile car une partie du Conseil d'Administration de la F.O.F n'approuvait pas ce projet qu'il devait porter au nom des adhérents.

**1996** est une année majeure dans l'histoire de la F.O.F. Suite au recours déposé devant le Conseil d'Etat, la profession se trouve dans une situation de rupture conventionnelle. Les caisses refusent de mettre en place une convention provisoire comme cela a pu se faire pour d'autres professions. Cette rupture conventionnelle a empêché les nouvelles installations libérales pendant un trimestre.

Une partie de la profession fait porter à la F.O.F la seule responsabilité de cet état de fait. C'est encore parfois le cas aujourd'hui.

Le Syndicat des PAYS DE LOIRE se retire de la F.O.F.

Le nombre d'adhérents diminue de façon importante.

Une enquête de représentativité est déclenchée et la F.O.F perd la représentativité en raison du trop petit nombre d'adhérents. Les autres aspects importants pour cette enquête (liens avec les instances officielles, propositions de formations, ...) semblent entrer dans les critères.

La F.O.F rencontre alors des difficultés financières importantes. Ce sont les syndicats régionaux (SR) qui financent la campagne d'adhésion.

**Nota Bene : le Conseil d'Etat donnera raison à la F.O.F.**

En **1998** est créé le SORSEC, Syndicat des Orthophoniste de la Région SUD-EST et CORSE.

---

## 2000 – 2010

En **2000**, la majorité des administrateurs du Conseil d'Administration fédéral démissionne et en **2001**, au congrès extraordinaire, le nouveau CA sera constitué de 15 personnes au lieu de 20. A ce moment, il y a moins de 200 adhérents à la F.O.F.

Ces années 2000 vont être marquées par des engagements importants autour de l'enfance.

La F.O.F mène une recherche d'alliances autour de ses valeurs en développant des échanges, des participations, des réflexions avec d'autres groupes ou mouvements, avec nos partenaires professionnels, avec des chercheurs...

# La F.O.F, 40 ans, histoire et identité

Avec le « Manifeste pour une orthophonie de soins », la F.O.F réagit à la normalisation des idées et des soins. C'est un intense travail de réflexion et d'analyse débouchant le plus souvent sur une intervention auprès des instances. Ce Manifeste a permis la relance de la pensée clinique et un débat d'idées autour de la pluralité des pratiques.

Enfin, le site internet [www.fof.asso.fr](http://www.fof.asso.fr) voit le jour.

En **2003**, la F.O.F participe aux Assises de la psychiatrie.

En **2004**, le Manifeste est actualisé et la F.O.F participe aux forums sur l'évaluation à RENNES et AUBERVILLIERS.

Cette année voit la création de l'actuel logo de la F.O.F, à l'initiative du SORB (BRETAGNE).

De **2005** à **2014**, la F.O.F mène un long et fructueux travail autour de la réforme des études, notamment en collaboration avec les Ateliers Claude CHASSAGNY. Elle s'oppose aux différents projets ministériels qui ne conviennent pas et participe à la construction du référentiel métier-études. Les instances de tutelle reconnaissent le travail de la F.O.F qui est un partenaire à part entière.

En **2005**, la F.O.F participe à l'Appel « Sauvons la lecture ». Elle s'oppose au rapport BENISTI et à la loi SARKOZY sur la prévention de la délinquance. Elle invite à ne pas signer les Contrats de Bonne Pratique.

En **2006**, la F.O.F est signataire de la pétition « Pas de 0 de conduite pour les enfants de trois ans » après l'expertise de l'INSERM sur les troubles de conduites. Elle participe au CEP-Enfance (Construire Ensemble la Politique de l'Enfance) ainsi qu'à la Journée nationale d'action à l'appel du Collectif National Unitaire de Résistance à la Délation suite au vote du Sénat du projet de loi de prévention de la délinquance. Elle assiste aux négociations de la Convention Collective 66.

Cette année voit également redémarrer le SORPAL (devenu FOF-PAYS DE LOIRE).

En **2007**, le Conseil d'Administration fédéral étoffé s'organise avec une double présidence. Le travail est parfois difficile.

La F.O.F signe la pétition « Sauvons la clinique » et assiste aux États Généraux de la clinique. Elle pose un regard critique sur l'expertise de l'INSERM sur la Dyslexie, Dysorthographe, Dyscalculie. Elle s'oppose aux franchises médicales et avance des critiques sur le PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale).

# La F.O.F, 40 ans, histoire et identité

L'activité du SORBEFC reprend (Syndicat des Orthophonistes de la Région BOURGOGNE et FRANCHE-COMTÉ devenu FOF-BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ).

En **2008**, la F.O.F signe L'Appel des Appels. Elle s'interroge sur le dépistage précoce de la surdité préconisé par l'INSERM et sur l'accompagnement du diagnostic. Enfin, elle s'oppose à la gratification des stages.

En **2009**, le bureau et plusieurs administratrices démissionnent lors du congrès. C'est le début des Journées d'Etudes en région (BRETAGNE, BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, PAYS DE LOIRE, et RHÔNE-ALPES en octobre 2015). Enfin, la F.O.F s'oppose à la loi HPST (Hôpital Patient Santé Territoire) et à la T2A (Tarification A l'Acte).

## 2010 à nos jours

En **2011**, la F.O.F crée sa société savante avec le CRTC (Comité de Recherche Théorique et Clinique), nouvel outil de pensée, qui propose conférences à thèmes et publications.

En ce qui concerne la formation initiale et la réforme des études, les ministères de tutelle reconnaissent la participation de la F.O.F.

La même année le syndicat régional FOF-SUD-EST est créé.

En **2012**, les Éditions ERES sollicitent la F.O.F pour écrire un livre sur le métier d'orthophoniste dans la collection Trames (parution prévue en 2015).

Au Congrès de **2013**, à nouveau, de nombreuses personnes quittent le Conseil d'Administration. Le nouveau bureau est élu six mois plus tard. Les négociations salariales pour la Fonction Publique Hospitalière (FPH) débutent et la F.O.F fait partie de l'intersyndicale qui y travaille.

L'année **2014-2015** voit la reprise de l'activité de la Région CENTRE.

**2015** sera une année marquée par le **40<sup>ème</sup> anniversaire de la F.O.F !**



# La F.O.F, 40 ans, histoire et identité

## Questions, Impressions et Conclusion

Découvrir de plus près cette histoire riche, fertile, parfois tourmentée nous fait dire aujourd'hui plusieurs choses.

Il nous semble nécessaire, aujourd'hui et demain, comme la F.O.F l'a fait hier, d'affirmer, de promouvoir, de défendre les valeurs de la F.O.F auprès des instances gouvernementales (dans le contexte actuel de comptabilité des soins), dans la sphère publique, auprès des orthophonistes et par rapport au 2<sup>ème</sup> syndicat professionnel. Et à maintes reprises, heureusement que la F.O.F était là !

Des questions ont surgi. Comment éviter les départs massifs du conseil d'administration ou du bureau fédéral ? Comment développer et maintenir des syndicats régionaux dans toutes les régions ?

La réalisation de cet historique permet de mettre en évidence que l'état de crise semble être un mal récurrent à la F.O.F, et plus ou moins constitutif !

Et pourtant, malgré ou grâce à cela, au fil des écueils et des grands moments, les grandes lignes demeurent : la singularité et l'intégrité du patient, la relation thérapeutique, la liberté du praticien, l'ouverture aux différentes approches... La F.O.F continue, même dans les moments de tempête, à interpeller, informer et se positionner sur les sujets d'actualité... Cela depuis maintenant 40 ans.

## Merci

Nous remercions tous les adhérents qui nous ont transmis leurs souvenirs et leurs moments forts dans leur histoire de la F.O.F, ou encore précisé certaines dates :

Marianne, Nicol, Catherine, Nadine, Nicole, Brigitte, Nathalie, Edwige, Elisabeth, Denise, Virginie, Marie-Agnès, Aurélie, Dominique...

Nous remercions également Marie-Paule pour nous avoir transmis « brut » des documents passionnants, comme le document de l'Assemblée Générale constitutive de 1975.

Nous remercions enfin Marie-Ange pour l'historique de la naissance de la F.O.F, qui était paru dans le Bulletin n°84.